



Conseil de Communauté

Compte rendu succinct

Affiché au siège de la
C.A.G.B. le :
21/11/2007

**Séance du vendredi 9 novembre 2007
qui s'est déroulée à la C.C.I.D du Doubs**

Visé par :
La Directrice Générale
Adjointe des services,
Cécile Genty-Guemard

PRESENCES

- liste des présents annexée

RELEVÉ DE DECISIONS

Le Conseil de Communauté s'est réuni le vendredi 9 novembre 2007 à 18 heures 00 à la salle des séances de la C.C.I.D. du Doubs, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon. Après avoir entendu l'exposé des rapporteurs et en avoir délibéré, le Conseil a pris les décisions suivantes :

Commission n°01 : Finances et personnel

Finances

↳ R- I.I.I - Dérogation à la durée d'amortissement des fonds de concours sur les travaux de la LGV

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- prend connaissance de cette dérogation (courrier DGCP en annexe) et autorise son application dès 2007,
- valide la correction du montant des dotations aux amortissements des subventions d'investissement 2007 au titre des versements 2006.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 91 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R- 1.1.2 - Demandes de garanties d'emprunts compétence Habitat (septembre 2007) pour Néolia

Mme POISSENOT ne prend pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur ces nouvelles demandes de garanties d'emprunt en matière d'habitat, dans le respect des ratios prudentiels définis dans le règlement des garanties d'emprunt de la Communauté d'Agglomération,
- autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer toutes les pièces administratives nécessaires à sa mise en place.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 89 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R- 1.1.3 - Créances irrécouvrables

A l'unanimité, le Conseil de Communauté admet en non valeur les sommes de :

- 13 709,36 € au titre du budget annexe Déchets,
- 232 € au titre du budget annexe CNR.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 91 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R- 1.1.4 - Groupement de commandes de matériel d'impression

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur la constitution de ce groupement,
- autorise Monsieur le 1^{er} Vice-Président à signer la convention et toutes les pièces nécessaires à sa mise en place.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 91 Contre : 0 Abstention : 0

Commission n°02 : Economie

↳ R- 2.1 - Soutien à la compétitivité : financement du projet SILMACH

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur l'affectation des crédits déjà abondés par la CAGB dans le cadre de la convention OSEO de 41 000 € au bénéfice de l'entreprise SILMACH, sous réserve du maintien de l'activité de cette société pendant 5 ans sur le territoire,
- autorise Monsieur le Président à signer les actes afférents à cette aide.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 100 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R- 2.2 - Soutien à la compétitivité : Pôle des Microtechniques - Financement du projet BIOMIMETIQUE

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur l'affectation des crédits déjà abondés par la CAGB dans le cadre de la convention OSEO de 90 000 € au bénéfice de la société INCOTEX pour la réalisation du projet BIOMIMETIQUE, sous réserve du maintien de l'activité de cette société pendant 5 ans sur le territoire,
- autorise Monsieur le Président à signer les actes afférents à cette aide.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 100 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R- 2.3 - Déclaration d'intérêt communautaire de la zone d'activité économique autour de la gare TGV d'Auxon - Lancement des études préalables

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- déclare d'intérêt communautaire la ZAE autour de la gare nouvelle, sur les communes d'Auxon-Dessus et d'Auxon-Dessous,
- se prononce favorablement sur l'engagement des études d'urbanisme nécessaires en lien étroit avec les communes, qui permettront notamment de définir précisément le périmètre de l'opération,
- autorise Monsieur le Président à signer tout acte ou marché lié à ces études,
- autorise Monsieur le Président à solliciter une subvention de l'ADEME au titre de l'approche environnementale de l'urbanisme, à hauteur de 50% du coût de l'AEU plafonné à 20 000 €.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 105 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R- 2.4 - Gare TGV d'Auxon - parc d'activités - concertation préalable

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- décide d'engager la concertation avec la population sur le projet de parc d'activités autour de la nouvelle gare TGV située sur les communes d'Auxon-Dessus et Auxon-Dessous, concertation qui permettra de définir précisément le périmètre concerné et ses modalités d'aménagement,
- approuve les objectifs et modalités de cette concertation, tels que proposés ci-dessus.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 105 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R- 2.5 - SEDD - Opération "Champ de Foire" à Saint vit - Accord de la CAGB préalable à l'engagement de la SEDD dans une nouvelle SARL

MM. FOUSSERET, BAUD et LOYAT ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur la création de cette SARL associant la Sedd.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 100 Contre : 0 Abstention : 0

Commission n°03 : Habitat

↳ R- 3.1 - Prise en charge par le Grand Besançon des certifications "Qualitel" et "Habitat Environnement" dans le parc public

MM. BAUD, LOYAT et Mme POISSENOT ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur l'octroi de subventions aux bailleurs publics visant à la prise en charge des certifications Qualitel et Habitat et Environnement pour un montant total de 26 093,30 €.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 95 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R- 3.2 - Soutien du Grand Besançon aux bailleurs publics en matière d'acquisition foncière et de surcharge foncière

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur l'octroi de ces subventions pour un montant total de 260 668,50 €.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 95 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R- 3.3 - Demandes de subventions pour la réalisation de logements locatifs privés

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur l'octroi de ces subventions pour un montant total de 39 135 €.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 100 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R- 3.4 - Demandes de subventions pour la réalisation de logements locatifs publics

Mme POISSENOT ne prend pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur l'octroi de ces subventions pour un montant total de 47 239,82 €.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 98 Contre : 0 Abstention : 0

Commission n°04 : Transports et déplacements

↳ R- 4.1 - Réalisation de l'infrastructure ferroviaire nord

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur la mise en œuvre du Scénario n°1, visant à lancer dès 2008 la réalisation des travaux d'infrastructure sur l'axe ferroviaire nord, travaux permettant une exploitation ferroviaire performante prenant en compte la création de trois haltes périurbaines, à l'horizon de la mise en service du TGV Rhin-Rhône branche est,
- se prononce favorablement sur l'inscription du financement de cette opération, estimée à 11 024 932 € HT valeur 2007, sur 4 ans au PPIF 2008-2011,
- autorise Monsieur le Président à signer l'ensemble des conventions partenariales afférentes pour assurer le financement de cette opération.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 92 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R- 4.2 - Point d'avancement du projet de TCSP

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- prend connaissance de l'état d'avancement du projet et émet un avis favorable sur les propositions d'actions à mettre en œuvre,
- se prononce favorablement sur le lancement, selon les dispositions du Code des Marchés Publics, d'une consultation relative à l'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour les procédures administratives liées au projet TCSP (dossier de prise en considération, dossier de DUP, dossiers de subvention etc...),
- autorise Monsieur le Président à signer toutes les pièces relatives à ce marché d'AMO, dans la limite des crédits inscrits au budget.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 99 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R- 4.3 - Avenant n° 2 au marché "fourniture d'émetteurs et récepteurs" SAGEM : changement de raison sociale

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur la proposition d'avenant n°2 au marché de fourniture de balises et d'émetteurs/récepteurs embarqués hyperfréquence, prenant en compte le changement de raison sociale de la société Sagem Communication,
- autorise Monsieur le Président à signer cet avenant.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 100 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R- 4.4 - Avenant n° 1 au marché d'affrètement suite à la nouvelle instruction des régies

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur la proposition d'avenant n°1 au marché d'affrètement, prenant en compte la nouvelle terminologie relative aux régies de recette introduite par l'instruction n°06-031 ABM du 21 avril 2006,
- autorise Monsieur le Président à signer cet avenant.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 100 Contre : 0 Abstention : 0

Commission n°06 : Projet et contrat d'agglomération

↳ R- 6.1 - Fonds d'aide aux études pré-opérationnelles pour les projets structurants : proposition de subvention aux études d'un complexe de crèche et salle de sports de tapis à Serre les Sapins

MM. BAULIEU, PREIONI et Mme BARBEAU ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur l'attribution d'un fonds de concours réparti entre la commune de Serre les Sapins (5 995 €) et la commune de Franois (7 947 €).

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 100 Contre : 0 Abstention : 0

Commission n°08 : Politique de la ville

↳ R- 8.1 - Acquisition d'une assiette foncière pour l'aménagement d'une aire d'accueil sur la commune de Mamirolle dans le cadre du schéma départemental d'accueil des gens du voyage

M. BAUER ne prend pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur l'acquisition de l'assiette foncière destinée à l'aménagement d'une aire d'accueil des gens du voyage pour un montant total estimé à 46 306,51 €,
- autorise Monsieur le Président à signer l'acte relatif à cette acquisition.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 103 Contre : 0 Abstention : 0

Commission n°10 : Environnement

↳ R- 10.1 - Plan Climat Territorial

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- décide de s'engager dans un projet de développement énergétique durable pour le territoire permettant d'atteindre le « facteur 4 » (division par 4 et à l'horizon 2050 des émissions de gaz à effet de serre à niveaux de confort et de service constants),
- décide de s'engager dans l'élaboration et la mise en oeuvre, à l'horizon 2015, d'un Plan Climat Territorial (PCT) du Grand Besançon,
- autorise Monsieur le Président à solliciter tous les co-financements possibles et plus généralement à entreprendre toutes les démarches qui s'avèreraient nécessaires pour mettre en oeuvre ce Plan Climat Territorial, fondé sur les axes mentionnés ci-dessus,
- confirme son engagement à entrer dans la démarche de certification « European Energy Award » en vue de l'obtention d'une certification à l'horizon 2010,
- constitue un Comité de pilotage du Plan Climat Territorial, composé des Vice-Présidents chargés des compétences :
 - Transports-déplacements : MM. Roy et Baverel,
 - Habitat : M. Stepourjine et Mme Guinchard,
 - Développement économique : MM. Baud et Thiebaut,
 - Environnement : Mme Presse et M. Duchezeau,
- mandate ce Comité de pilotage pour réaliser une version I du Plan Climat Territorial sur la base des actions déjà réalisées ou inscrites au PPIF en cours, afin de consolider le dossier de candidature à l'obtention de la certification « European Energy Award ».

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 101 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R- 10.2 - Demande de subvention de la fédération Doubs Nature Environnement : éducation scolaire et énergie

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le principe d'un financement de ce projet pédagogique expérimental à destination des scolaires du Grand Besançon, pour un montant de 1 875 € au titre de l'année 2007, et 1 740 € au titre de l'année 2008, cette dernière décision étant prise sous réserve de l'approbation du budget 2008 par l'assemblée délibérante du Grand Besançon,
- autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention à intervenir entre la CAGB et la fédération DNE.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 100 Contre : 0 Abstention : 0

Questions diverses

↳ R- 13.1 - Groupement de commandes avec la Ville de Besançon - Réalisation d'un stand commun Ville - Grand Besançon à l'occasion de la 82ème Foire Comtoise

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- autorise Monsieur le 1^{er} Vice-Président à signer la convention de groupement de commandes avec la Ville de Besançon et tous documents à intervenir dans le cadre de cette opération,
- autorise Monsieur le 1^{er} Vice-Président à engager, en tant que membre du groupement, toute démarche et procédures nécessaires à la passation du marché sus-visé par le coordonnateur.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 100 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R- 13.2 - Marché de levés de plans - Année 2008 - Groupement de commandes

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- approuve la décision de réaliser ces prestations par groupement de commandes avec la Ville de Besançon,
- autorise Monsieur le 1^{er} Vice-Président à signer la convention constitutive du groupement.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 100 Contre : 0 Abstention : 0

Séance du vendredi 9 novembre 2007

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la C.C.I.D - 46 avenue Villarceau à Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Conseillers communautaires en exercice : 138

Étaient présents : **Amagney :** Jean-Pierre FOSTEL - **Arguel :** André AVIS - **Audeux :** Françoise GALLIOU - **Auxon-Dessous :** Jacques CANAL, Jacques THIEBAUT (jusqu'au rapport 8.1) - **Auxon-Dessus :** Michel BITTARD (jusqu'au rapport 8.1), Serge RUTKOWSKI (jusqu'au rapport 8.1) - **Avanne Aveney :** Jean-Pierre TAILLARD (à partir du rapport 10.1) - **Besançon :** Eric ALAUZET (à partir du rapport 4.2), Catherine BALLOT, Denis BAUD, Patrick BONTEMPS, Patrick BOURQUE, Françoise BRANGET (à partir du rapport 4.2 et jusqu'au rapport 10.1), Martine BULTOT (à partir du rapport 4.2), Annaïck CHAUVET, Jean-Claude CHEVAILLER, Marie-Odile CRABBE-DIAWARA, Benoît CYPRIANI, Yves-Michel DAHOUI (à partir du rapport 4.2), Béatrice FALCINELLA, Jean-Louis FOUSSERET, Didier GENDRAUD, Martine JEANNIN, Sylvie JEANNIN, Michel JOSSE, Lucile LAMY, Christophe LIME, Michel LOYAT, Jacques MARIOT (jusqu'au rapport 8.1), Bruno MEDJALDI (à partir du rapport 4.2), Annie MENETRIER, Franck MONNEUR, Danièle POISSENOT, Françoise PRESSE, Jean ROSSELOT (à partir du rapport 10.1), Jean-Claude ROY, Joëlle SCHIRRER, Corinne TISSIER - **Boussières :** Bertrand ASTRIC (à partir du rapport 4.1), Michel POULET - **Busy :** Philippe SIMONIN - **Chalezeule :** Raymond REYLE - **Champagny :** Claude VOIDEY (à partir du rapport 2.3) - **Champvans les Moulins :** Jean-Marie ROTH - **Chaucenne :** Bernard VOUGNON - **Chaufontaine :** Christiane BEUCLER (suppléante de Alain CUCHE) - **Dannemarie sur Crête :** Gérard GALLIOT, Jean-Pierre PROST - **Deluz :** Yves TARDIEU - **Ecole Valentin :** André BAVEREL, Yves GUYEN (à partir du rapport 4.2) - **Fontain :** Jean-Paul DILLSCHNEIDER - **François :** Claude PREIONI - **Grandfontaine :** François LOPEZ (suppléant de Richard SALA) - **La Chevillotte :** Jean PIQUARD (à partir du rapport 2.3) - **Mamirolle :** Jacques-Henry BAUER - **Marchaux :** Bernard BECOULET - **Mazerolles le Salin :** Daniel PARIS - **Miserey Salines :** Denis JOLY - **Montfaucon :** Pierre CONTOZ, Jean-Marie VERNET - **Morre :** Jean-Michel CAYUELA (à partir du rapport 2.3) - **Nancray :** Jean-Pierre MARTIN, Daniel ROLET - **Noironte :** Bernard MADOUX - **Novillars :** Raymonde BOURLON, Bernard BOURDAIS - **Osselle :** Jacques MENIGOZ (jusqu'au rapport 10.1) - **Pirey :** Robert STEPOURJINE - **Pouilley les Vignes :** Marie-Colette JUNOD (suppléante de Jean-Marc BOUSSET), Albert DEPIERRE (à partir du rapport 2.3) - **Rancenay :** Michel LETHIER - **Roche lez Beupré :** Roland BARDEY (jusqu'au rapport 8.1) puis Serge FERRI (son suppléant), Michel SCHNAEBELE - **Routelle :** Claude SIMONIN - **Saône :** Bernard GUYON, Christelle PETITJEAN - **Serre les Sapins :** Nicole BARBEAU, Gabriel BAULIEU - **Tallenay :** Jean-Yves PRALON - **Thise :** Bernard MOYSE (suppléant de Claude BULLY), Jacques SIFFERLIN (à partir du rapport 4.3) - **Torpes :** Denis JACQUIN - **Vaux les Prés :** Anne WY SOCKI (suppléante de Bernard GAVIGNET) - **Vorges les Pins :** Charles BATISTE

Étaient absents : **Avanne Aveney :** Christian GAGNEPAIN - **Besançon :** Teddy BENETEAU de LAPRAIRIE, Pascal BONNET, Claire CASENOVE, Rosine CHAVIN-SIMONOT, Catherine COMTE-DELEUZE, Nicole DAHAN, Jean-Jacques DEMONET, Marie-Marguerite DUFAY, Emmanuel DUMONT, Françoise FELLMANN, Vincent FUSTER, Abdel GHEZALI, Jocelyne GIROL, Paulette GUINCHARD, Loïc LABORIE, Bernard LAMBERT, Sébastien MAIRE, Jacqueline PANIER, Catherine PUGET, Jean-Paul RENOUD-GRAPPIN, Michel ROIGNOT, Martine ROPERS, Danièle TETU, Nicole WEINMAN - **Beure :** Philippe CHANEY, Pierre JACQUET - **Braillans :** Alain BLESSEMAILLE - **Chaleze :** Josseline SEITZ - **Champoux :** Norbert DUPREY - **Chatillon le Duc :** Gilbert CANILLO, Jean-Marie DELACHAUX - **Chemaudin :** Gilbert GAVIGNET, Jean-Yves RENOU - **François :** Françoise GILLET - **Gennes :** Gabriel JANNIN - **Grandfontaine :** Jean JOURDAIN - **La Vèze :** Philippe CHANAU - **Larnod :** Martine BERGIER - **Le Gratteris :** Nicole JANNIN - **Mamirolle :** Dominique MAILLOT - **Miserey Salines :** Marcel FELT - **Montferrand le Château :** Marcel COTTINY, Pascal DUCHEZEAU - **Morre :** Gérard VALLET - **Pelousey :** Jacques TERVEL, Annick CHARPY - **Pirey :** Claude BARTHOD-MALAT - **Pugey :** Marie-Noëlle LATHUILIERE - **Thoraise :** Jean-Paul MICHAUD - **Vaire Arcier :** Patrick RACINE - **Vaire le Petit :** Jean-François THIEBAUD

Secrétaire de séance : Sylvie JEANNIN

Procurations de vote :

Mandants : T. BENETEAU de LAPRAIRIE, P. BONNET, F. BRANGET, R. CHAVIN-SIMONOT, M-M. DUFAY, E. DUMONT, F. FELLMANN, V. FUSTER, A. GHEZALI, M. ROIGNOT, D. TETU, N. WEINMAN, J. SEITZ, F. GILLET, G. JANNIN, Ph. CHANAU, D. MAILLOT, M. FELT, M. COTTINY, P. DUCHEZEAU, G. VALLET, C. BARTHOD-MALAT

Mandataires : M. BULTOT, R. STEPOURJINE, J. ROSSELOT, D. POISSENOT, M. LOYAT, B. FALCINELLA, J-L. FOUSSERET, J. MARIOT, L. LAMY, J-C. CHEVAILLER, S. JEANNIN, J. SCHIRRER, B. GUYON, C. PREIONI, J-P. MARTIN, A. AVIS, J-H. BAUER, D. JOLY, G. BAULIEU, D. JACQUIN, J-M. CAYUELA, N. BARBEAU